

Publié le 26/05/2012 à 06h00
Par Denis Lhern

Bordeaux

Hébergement d'urgence : la motion et l'émotion

Conseil de communauté urbaine sans accrochage, hier, mais la question de l'hébergement d'urgence a donné lieu à de vifs débats. Une motion a été votée.



Poignée de main et sourires entre Alain Juppé et Vincent Feltesse, mais leur rivalité politique s'accroît. (Photo Thierry David)

Hier matin, sur la dalle de Mériadeck, un SDF étendu dans son sac de couchage bloquait la porte d'entrée de la salle du conseil de la Communauté urbaine. Bien que fortuite, sa présence ne pouvait mieux annoncer le sujet majeur du jour. Le conseil de la CUB a en effet été marqué par un débat nourri sur l'hébergement d'urgence. Un sujet qui n'était pourtant pas à l'ordre du jour, mais qui a néanmoins fait l'actualité ces derniers temps, avec la polémique sur la rénovation du foyer Leydet. C'est la vice-présidente Véronique Fayet (Modem, Bordeaux), qui a mis le sujet sur le devant de la scène, en proposant à la CUB d'adopter une motion réclamant plus de solidarité de la part de chaque commune, alors que Bordeaux regroupe à elle seule 80 % des places d'hébergement d'urgence de tous le département. La motion soutient aussi le fait que la CUB aidera désormais les investissements décidés par les communes dans ce domaine, ce qui est nouveau.

La limite du quorum

Cette motion a eu pour effet de réveiller une assemblée apathique qui filait doucement vers la pause de midi, et que près de la moitié des élus avaient déjà choisi de quitter. « Attention, je vous préviens que nous sommes 61 et que le quorum est à 60 », a d'ailleurs averti le président Vincent Feltesse (PS, Blanquefort). Ceux qui étaient encore là, en revanche, ont tous donné l'impression de vouloir s'exprimer sur l'hébergement d'urgence. Véronique Fayet, tout d'abord, à l'initiative de la motion : « il y a eu débat entre les représentants de chaque groupe politique, on s'est mis d'accord sur le moindre mot », a-t-elle précisé. Matthieu Rouveyre (PS, Bordeaux) ensuite, qui a fustigé la majorité municipale d'Alain Juppé : « Bordeaux demande des efforts aux autres communes, mais dans le même temps elle détruit des places d'urgence en diminuant la capacité d'accueil de Leydet. Cette motion est inadaptée, vous voulez pousser les plus pauvres hors de Bordeaux ». Hurlements à droite.

PUBLICITÉ

« Cause métropolitaine »

Pour Marie-Claude Noël (EELV, Bordeaux), « l'humanisation du foyer Leydet était absolument indiscutable. C'est l'un des plus gros centre d'hébergement d'urgence de France, un des plus lourds. Ce qui a été dramatique, c'est la fermeture du foyer Trégey, alors qu'on savait que 80 places allaient disparaître à Leydet. Il faut rouvrir Trégey ». Une intervention saluée par Michel Duchène (UMP, Bordeaux), qui a en revanche reproché à Matthieu Rouveyre sa « haine de la ville de Bordeaux et de son maire ». Sur le fond, Michel Duchène estime que plusieurs petits centres d'hébergement devraient être disséminés

dans l'agglomération, le long des axes de transport en commun. Ce qui permettrait d'éviter de tout concentrer à Bordeaux. « Voilà la solidarité que nous demandons, une solidarité d'agglomération », a-t-il conclu.

Nicolas Brugère (UMP, Bordeaux), président du CCAS qui gère Leydet, s'est félicité que « l'on ait enfin un débat sur l'hébergement d'urgence. Si on fait appel aux autres communes, c'est pour en faire plus, pas pour qu'elles fassent à notre place ». Véronique Fayet a rappelé que « nous nous étions engagés à faire 50 chalets d'Emmaüs dans la CUB. À ce jour, seulement 10 ont été construits et, je vous le donne en mille, ils sont tous à Bordeaux ». Conclusion de Vincent Feltesse : « l'habitat est une cause métropolitaine, il faut faire de même avec l'hébergement d'urgence ». Mais dans l'urgence de clôturer la séance, le président a oublié de donner la parole à Philippe Anziani (PS, Mérignac), qui la réclamait. Il est parti furax. Après la motion, c'était encore l'émotion.